


**Voleto B**
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**


\*09038319\*

 TRIBUNAL COMMERCE  
 CHAMBRE

- 3 -03- 2009

Greffe

**Dénomination**

(en entier) :

**ASSOCIATION DU PERSONNEL DE CATHETERISME EN  
TRANCOPHONIE**
Forme juridique : **ASBL**Siège : **RUE ALBERT GOFFIN 15 - 6001 MARCINELLE**N° d'entreprise : **480.716.247****Objet de l'acte : Modifications aux statuts; conseil d'administration.**

L'assemblée générale a voté à l'unanimité la modification des statuts dont le texte est le suivant:

Article 2 Son siège social est établi en Belgique, dans l'arrondissement judiciaire de Namur rue Laide Coupe 111 à 5000 Namur.

L'assemblée générale en date du 13 février 2009 a pris acte de la démission de Michiels André en tant que vice-président.

L'assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau vice-président; et de deux nouveaux membres actifs.

Vice-présidente: Catherine Poncelet domiciliée à rue Audrey Hepburn n° 7 bte 4, à 1090 Jette.  
N° national: 79040719818

Membres actifs: Liliane Depré domiciliée à rue Au Buisson Martin n° 33 à 6800 Recogne  
N° national: 591014.044.69

John De Schutter domicilié à rue Snessens n° 28 à 1040 Etterbeek  
N° national: 76102527163

Extrait certifié exact

Marc Brisaer Secrétaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2009 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Voleto B :
**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature